

## Comité Social d'Administration Local (C.S.A.L.)

Marseille (13), le 22/02/2023

Madame la Présidente du C.S.A.L. et Directrice de la DRFiP PACA 13,

Après le boycott de la première convocation du 14 février, les représentants de Solidaires Finances Publiques 13 siègent aujourd'hui pour la première fois depuis longtemps dans l'institution qui se veut l'organe de dialogue local entre Direction et personnel au travers de leurs élus.

Notre organisation est donc la dernière à revenir dans cette instance, d'ailleurs transformée contre notre volonté. Nous ne nous en attribuons aucune gloire et n'y voyons aucun bâton de maréchal, mais nous nous devons, en responsabilité envers nos mandants avant tout, de réexpliquer nos choix passés et actuels.

Ces instances, autrefois paritaires, les Directions en ont fait de vulgaires chambres d'enregistrement de leurs choix eux-mêmes dictés par le Pouvoir. Vous aurez bien compris que derrière ce Pouvoir, c'est le Gouvernement que nous visons, mais pas que. Ceux-là même qui n'ont que débat et concertation, mais surtout pas négociation, à la bouche, ont vidé de tout sens les échanges qui avaient lieu dans nos comités. Échanges qui, naguère, ont permis quelques fois à ce que les erreurs, incohérences ou aberrations contenues dans les projets initiaux de l'Administration ne soient pas finalement validées.

Cela paraît plus compliqué aujourd'hui. Les technocrates ont définitivement pris le pouvoir dans les cabinets ministériels et, persuadés de leur génie, nous abreuvent de leurs créations chaque fois plus absconses : « Géographie revisitée », « Nouveau Réseau de Proximité », « Démétropolisation », « Foncier Innovant », « Grand Remue-Méninges »... etc. On les imagine facilement se bidonner dans les salons capitonnés de Bercy ou ailleurs en s'exclamant « Eureka, je l'ai! » et d'énoncer un nouvel acronyme derrière lequel se cache encore un néant conceptuel mais pire encore, se cache plutôt l'exact contraire de ce que l'énoncé pourrait laisser espérer. Et c'est bien là où nous voulons en venir. Ils, et vous avec, tuent la possibilité du dialogue. En faisant perdre tout sens aux mots prononcés vous ôtez aux fonctionnaires-citoyens que nous sommes la possibilité même de la contradiction. Et tout cela part du plus au niveau de l'Etat. De celui à qui la Constitution de notre République donne le plus de pouvoirs et de prérogatives, le Président de la République. Paraphrasons, copions même Frédéric Lordon pour notre inventaire, ici à propos du combat pour faire abroger le projet de contre-réformes des retraites. Le Chef de l'Etat a dit : « Est-ce qu'il faut faire reculer l'âge légal qui est aujourd'hui à 62 ans ? Je ne crois pas. Tant qu'on n'a pas réglé le problème du chômage dans notre pays, franchement ça serait hypocrite ». Puis il a dit : « La réforme des retraites est indispensable, elle est vitale ». Il a d'abord dit encore : « Nombre de nos compatriotes ont voté pour moi, non pour soutenir les idées que je porte mais pour faire barrage à l'extrême-droite. J'ai conscience que ce vote m'oblige à l'avenir ». Puis il a dit : « On ne peut pas faire comme s'il n'y avait pas eu d'élections il y a quelques mois. C'est une réforme qui a été démocratiquement validée ». Voilà donc à qui nous avons indirectement à faire. Dire tout et son contraire à quelques mois ou semaines d'intervalle. Et dans une magnifique illustration de la théorie

du ruissellement, cette fois appliquée à la rhétorique, tout le monde se met au diapason : Première Ministre, Ministres, Directeur Général puis, en bout de chaîne, vous.

Même si nous avons souvenir que, dans un éclair de lucidité, vous aviez reconnu que certaines restructurations du « *Nouveau Réseau de Proximité* » (N.R.P.), nous aurions dit toutes, ne se justifiaient que par la commande politique et n'avaient aucune justification technique ou autre, vous vous devez de justifier vos choix fussent-ils exécutés quelque-part malgré vous. Nous y reviendrons durant nos échanges, en évoquant vos projets de destruction des Trésoreries de Martigues, de Tarascon, de Saint-Andiol, de Saint-Rémy-de-Provence ou de Trets (point 1). Vous ne serez pas étonnée d'entendre à nouveau ici que Solidaires Finances Publiques 13 continue de s'opposer à votre projet de « *Nouveau Réseau de Proximité* » et continuera de porter, dans l'unité syndicale la plus large possible, ce combat des agents aux côtés des élus.

Que dire de ce magnifique document de travail qui nous explique (en point 7) comment mettre en place un Centre de Contacts à Decazeville dans l'Aveyron va solutionner les problèmes à la fois des usagers et ceux des agents des services concernés par ce « transfert » de mission. Mais est-ce bien là un simple transfert ou plutôt, comme nous le pensons, un changement même de nature de la mission ? Répondre au téléphone à une question ou répondre à un courrier électronique devrait être la même chose, que l'agent au bout du fil ou du clavier se situe dans les Bouches-du-Rhône, dans l'Aveyron voire sur la Lune nous opposera-t-on. Oui, mais justement non. Car dans le travail réel il en va tout autrement. Nous passerons sur le fait que ces structures hors-sol nouvellement créées n'accueillent souvent que des agents qui se retrouvent là par défaut en sortie d'école en ayant peu d'expérience et que le taux de rotation comme celui de grève y est généralement important. Quelques fois, l'Administration doit même sortir sa nouvelle arme du recrutement contractuel pour y pourvoir les emplois implantés. Mais passons, donc. Toutefois, comment ne pas comprendre que l'agent qui n'assure pas et n'assume pas la gestion pleine et entière d'un dossier soit plus en difficulté pour apporter une réponse pleine et entière à la question soulevée par l'usager ? Comment ne pas comprendre non plus que l'on connaît moins, sauf hasard de la vie, le contexte local en vivant à quelques centaines de kilomètres qu'en y vivant chaque jour et en partageant avec l'usager les spécificités, bonnes ou mauvaises, d'un département, d'un canton, d'une commune ? Tout le monde le comprend bien, vous y compris.

Mais vous allez sans doute alors vous réfugier derrière votre bouclier des chiffres et des statistiques. Bouclier bien pratique puisqu'on y met un peu ce qu'on y veut, et que vous êtes au final à l'origine des données initiales avec lesquelles on peut s'arranger si elles ne collent pas trop au discours ambiant. « Taux de décrocher », « E-contacts traités »... etc, chiffres que votre politique en amont a pris soin de saborder en maltraitant les services d'origine tant au niveau de leurs effectifs que celui des autres décisions prises. Nous citerons à titre d'exemple l'aller-retour de certaines missions vers les collègues contractuels recrutés dans un premier temps pour traiter les demandes « Fonds de Solidarité Energie ». Là aussi, nous aurons l'occasion d'en débattre lors de cette séance.

Concernant la première tenue d'un Comité Social d'Administration Local (C.S.A.L.) à la DRFiP PACA 13, Solidaires Finances Publiques 13 continuera à y faire entendre, dans le cadre de cette instance et ailleurs, les revendications des agents, toujours dans un souci de cohérence et une volonté de lutte. Cet esprit de combat est d'autant plus important que s'installent à compter de cette année les nouvelles instances issues de la loi de Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019, qui affaiblit les droits et garanties des personnels et fragilise leur défense. La conception qu'elle emporte du dialogue social est très en deçà des urgences sociales, et démontre une fois encore que l'État employeur cherche, avant tout, à aseptiser les phases de discussions et de concertations, et à minimiser toutes formes de négociation sauf à les enfermer dans un carcan d'accord collectif. La dite loi étant déjà structurante à bien des égards, notamment avec les « Lignes Directrices de Gestion », la D.G.A.F.P. (Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique) n'a pas jugé opportun de mettre à disposition, tant aux Administrations qu'aux élus que nous sommes, les outils permettant d'enclencher dès le 1er janvier 2023 le bon fonctionnement des

nouvelles instances. Ainsi, l'annonce d'un projet type de règlement intérieur (R.I.) pour les C.S.A. qui sera présenté en mars 2023 est tout simplement inacceptable. Pour Solidaires Finances Publiques, la mise en place d'une nouvelle instance, et *a fortiori* le C.S.A., doit, quoi qu'il en soit et quoi qu'il en coûte, s'appuyer sur des règles et des pratiques plus favorables que celles qui émaneront du règlement intérieur type de la D.G.A.F.P.. Nous estimons également qu'il est nécessaire que des pratiques qui antérieurement auraient pu s'appliquer dans les Comités Techniques (C.T.) ou les Comités Hygiène et Sécurité – Conditions de Travail (C.H.S.-C.T.) demeurent; ces conquis ne doivent pas être perdus. Dans tous les cas, Solidaires Finances Publiques, au plan national comme au plan local, mettra tout en œuvre pour faire vivre et avancer les revendications des agents de la DGFiP dans toutes les instances de dialogue social, par tous les moyens que nous jugerons adaptés.

Ensuite, sur les points spécifiques portés à l'ordre du jour de cette séance, vous détaillez les modalités de la mission d'accueil dans son nouveau schéma d'organisation, en point 2 de l'ordre du jour. Les douze pages de l'annexe essaient péniblement de répondre à une seule question : comment faire pour pallier aux suppressions de postes ? La cellule relation usager n'est pas là pour renseigner mais pour orienter : en effet, lorsqu'un usager pénètre dans nos locaux, vous n'avez qu'un seul objectif, le faire partir, et vite. Quoi de mieux pour créer de l'incompréhension et de l'agressivité chez une personne que de la laisser prendre un ticket pour lui dire après plusieurs minutes d'attente qu'elle doit repartir ? Comment expliquer à quelqu'un qui a attendu son tour qu'il ne sera pas renseigné aujourd'hui simplement parce qu'on considère sa demande comme technique ou apparemment chronophage ? Comment expliquer à quelqu'un qui a posé une demi-journée de congé qu'il va devoir revenir, donc utiliser une nouvelle demi-journée de congé, pour être reçu par un agent présent sur place le jour même ? Il s'est pourtant bien rendu dans un Centre des Finances Publiques, lieu dans lequel il pensait bien légitimement pouvoir trouver une réponse à sa question de calcul et/ou de paiement de l'impôt.

L'accueil généraliste ne concerne que les demandes pouvant être traitées rapidement et vise à répondre prioritairement aux publics en difficultés, victimes d'illectronisme et n'ayant accès aux autres modes de contact. Vous semblez faire fi du principe d'égalité de service public, il ne peut exister aucune discrimination au sein d'un service public (c'est là l'exigence de neutralité et d'impartialité). Et même si on parle d'équité, au lieu de tirer les plus défavorisés vers le haut, vous abandonnez ceux que vous considérez comme pouvant se débrouiller seul. Il serait peut-être profitable de quitter plus souvent vos bureaux pour vous rendre à l'accueil d'un Centre, vous y verriez alors les véritables attentes des usagers : obtenir la bonne réponse fiscale dans un délai raisonnable. Ce qui est totalement différent d'être renvoyé chez soi. A la satisfaction statistique et orientée dans les enquêtes commandées par les Directions qui semble être votre seul objectif, Solidaires Finances Publiques 13 oppose la qualité de service rendue à l'usager, garantie d'excellence du service public et de sens au travail de l'agent tout autant que d'efficacité collective en temps et en moyens.

Bien évidemment, votre constat partial fait l'impasse sur les problèmes créés par les Centres de Contact. Non pas par les collègues qui y travaillent mais par le fait que le sous-calibrage de ces services obligent les S.I.P. (Services des Impôts des Particuliers) à leur venir en soutien. Au lieu de s'occuper des usagers de notre zone géographique, on se retrouve impuissant à renseigner des usagers à l'autre bout du territoire sur des problématiques très spécifiques comme les bénéfices agricoles ou les revenus frontaliers.

Vous faites également l'impasse sur la nouveauté de 2023 : G.M.B.I. (Gérer Mes Biens Immobiliers), ou plutôt vous ne l'envisagez que sous l'angle des gains de productivité attendus par ce nouvel abandon de mission. Les craintes soulevées au moment de sa présentation nous arrivent de plein fouet aujourd'hui. En effet, recenser 33 millions de biens en six mois est totalement chimérique. Les usagers ont besoin d'accompagnement, d'explications, d'être aidés et guidés. Beaucoup de données relatives à la Taxe d'Habitation (T.H.) sont fausses et les dénominations des pièces dans l'application M.A.J.I.C. (Mise A Jour des Informations Cadastrales) diffèrent de celles

utilisées par les usagers pour décrire leurs biens. Le résultat est une explosion du nombre d'appels, de courriels, de rendez-vous et de visites auprès de nos services.

Enfin, vous indiquez à plusieurs reprises que l'encadrement doit veiller à affecter les effectifs suffisants à la mission. Mais de qui se moque-t-on ? Qui supprime des postes à tour de bras, années après années (51 suppressions dans les S.I.P. en 2023 sur un total départemental de – 68 agents cette année) ? Et vous osez aujourd'hui demander aux Responsables de service d'affecter les effectifs suffisants ? En les ponctionnant où, au sein de *back-offices* déjà exsangues et à qui on exige, entre autres tâches, une fiabilisation exhaustive des fichiers (un autre de vos leitmotivs) ? En réponse à toutes ces remarques, Solidaires Finances Publiques 13 continue de revendiquer l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et le recrutement indispensable de personnels statutaires. Solidaires Finances Publiques 13 revendique également la création de services à taille humaine mais de pleine compétence, au plus près des usagers ; les S.I.P. et notamment les accueils ne devant pas être transformés en des Espaces France Services (E.F.S.) améliorés. Nous y reviendrons.

En ce qui concerne le point 3 de l'ordre du jour relatif aux ponts naturels 2023, nous nous étonnons du choix opéré quant à celui du vendredi 19 mai consistant à proposer aux agents des S.I.P., sur la base du « *volontariat* », de participer au soutien de la plate-forme téléphonique nationale en télé-travail. Au-delà des modalités pratiques de ce soutien qui nous paraissent pour le moins sibyllines, et de créer une inégalité de traitement entre les agents des autres services, nous nous inquiétons de l'éventuelle imposition de ce « *volontariat* » par certains Responsables de service. Ajoutons ici que si la Direction ne souhaite pas ouvrir certains jours (au motif des ponts naturels au cas particulier) elle n'a qu'à le faire sans imposer aux agents de poser un jour de congé.

En ce qui concerne le point 4 de l'ordre du jour relatif à la fusion des I.F.U. du S.I.E. (Service des Impôts des Entreprises) de Marignane, nous ne pouvons que déplorer que celle-ci soit la conséquence, présentée désormais comme obligatoire, des trop nombreuses suppressions d'emplois subies par ce service depuis plusieurs années (au 01/09/22 : -1 B et -1 C ; et au 01/09/23 : -2 B). La mise en œuvre d'une gestion alphabétique ne pourra compenser le sous-effectif auquel va devoir faire face le S.I.E. de Marignane au regard de ses missions et des particularités de son tissu fiscal qui justifiaient pleinement le maintien de deux I.F.U.. Nous espérons que les travaux seront réalisés rapidement et en concertation avec les agents avant la fusion effective des deux I.F.U..

Enfin, Solidaires Finances Publiques 13 a demandé à évoquer trois points absents de votre ordre du jour prévisionnel, et sujets pourtant prégnants à cette heure :

- calendrier prévisionnel de la Formation Spécialisée (F.S.) et suite réservée à la demande de Solidaires Finances Publiques 13 de tenue d'un Groupe de travail "immobilier";
- mise en place dans le département de la Taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux et assimilés, les locaux commerciaux, les locaux de stockage et les surfaces de stationnement (T.S.B.);
- nouvelles modalités d'évaluation des agents (campagne 2023 sur 2022).

Nous espérons recevoir des informations claires sur ces points importants, pourtant omis, et que nous avons dû faire rajouter.

Nous revenons donc siéger en Comité Social d'Administration Local pour dénoncer tout cela. Non que nous ayons cessé de le faire en dehors de cette instance mais nous espérons que, devant le trop plein de contradiction, ceux qui sont au commandement de cette Direction cesseront d'être des exécutants des basses œuvres et redeviendront les fonctionnaires-citoyens qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être.